



La mère de mon beau fils refuse qu'il vienne chez nous

Par **sylbapmax**, le **24/05/2014** à **12:05**

Bonjour,
nous avons un problème avec mon mari, son ex monte la tête a leur fils qu'ils ont en commun contre nous et plus particulièrement moi!!
elle lui monte la tête aussi pour qu'il ne vienne pas chez nous tt les 15 jours comme le jugement stipule.
Aujourd'hui même, mon mari c'est cassé le nez encore une fois car l'enfant n'a pas voulu venir avec des propos d'adulte dans la bouche d'un enfant de 8ans.
Que doit on faire??

Par **cocotte1003**, le **24/05/2014** à **19:10**

Bonjour, déposez plainte à la gendarmerie la plus proche. N'hésitez pas à le faire toutes les fois que la mère ne présentera pas l'enfant.vous pourrez ensuite saisir le jaf pour demander une enquête sociale, voir la garde de l'enfant, cordialement